

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

# PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur-Saint-Viateur le mardi 16 avril 2024 à 18 h 45 662, 1<sup>re</sup> Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES	M <sup>mes</sup>	<ul> <li>Marie-Josée Aubut</li> <li>Mélanie Chabot</li> <li>Claude Chicoine</li> <li>Crystal Côté</li> <li>Mélanie Trudel</li> <li>Stéphanie Carignan</li> <li>Karine Filteau</li> <li>Sophie Barrette</li> <li>Louise Gagné</li> <li>Josée-Anne Cossette</li> <li>Myriam Thibault</li> <li>Karine Nolet</li> <li>Mélissa Ouellet</li> </ul>
	MM.	<ul><li>☑ Sébastien Grenier</li><li>☑ Jean-Simon Roch-Matte</li><li>☑ Patrick Lesage</li></ul>
		☐ Jacquelin Roy ☐ Michaël Abern



**OUVERTURE DE LA SÉANCE** 

Mme Stéphanie Carignan souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est 18 h 48.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **CE-1143-24 IL EST RÉSOLU,** sur proposition de Mme Claude Chicoine, appuyée par M. Jacquelin Roy,

**QUE** l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉV. 2024 **CE-1144-24 IL EST RÉSOLU,** sur proposition de Mme Karine Filteau, appuyée par Mme Crystal Côté,

**QUE** le procès-verbal du 6 février 2024 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune



# APPROBATION DE LA GRILLE-HORAIRE 24-25

Madame Carignan présente la grille-matière pour l'année prochaine.

**CE-1145-24 IL EST RÉSOLU,** sur proposition de M. Jean-Simon Roch-Matte, appuyé par Mme Louise Gagné,

**QUE** la grille-horaire 2024-2025 soit approuvée, telle que présentée.

APPROUVÉE.

# APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRE 24-25

Madame Carignan présente la grille-horaire pour 2024-2025.

**CE-1146-24 IL EST RÉSOLU,** sur proposition de Mme Karine Nolet, appuyée par Mme Karine Filteau,

**QUE** la grille-horaire 2024-2025 soit approuvée, telle que présentée.

APPROUVÉE.

**BUDGET** 

Suivi aux demandes de levées de fonds

Madame Carignan reporte ce point à la prochaine rencontre.



## **Projet entrepreneuriat**

Madame Carignan reporte ce point à la prochaine rencontre.

APPROBATION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES POUR DU MATÉRIEL, DES ACTIVITÉS SCOLAIRES, DES SERVICES OFFERTS DANS LE CADRE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER ET DES SERVICES DE SURVEILLANCE DU DÎNER 2024-2025 (art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3)

Madame Carignan présente les listes de matériel didactique aux membres présents.

**CE-1147-24 IL EST RÉSOLU,** sur proposition de Mme Myriam Thibault, appuyée par M. Jean-Simon Roch-M.

**QUE** les contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner soient approuvées, telles que présentées.

APPROUVÉE.



ÉTABLISSEMENT DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS ET APPROBATION DE LA LISTE DE MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL 2024-2025 (art. 77.1)

Madame Carignan présente les listes de fournitures scolaires aux membres présents.

**CE-1148-24 IL EST RÉSOLU,** sur proposition de M. Jacquelin Roy, appuyé par M. Michaël Ahern,

**QUE** les listes de fournitures scolaires 2024-2025 soient approuvées, en incluant les 3 gommes à effacer ainsi que la boîte de 12 crayons de plomb.

APPROUVÉE.

### TRANSITION SCOLAIRE

Madame Carignan informe les membres qu'il y aura une rencontre pour les parents des futurs élèves de la maternelle. Les enfants feront le tour des classes et vivront des activités. Les parents, quant à eux, assisteront à des ateliers d'information.

# ORGANISATION SCOLAIRE 2024-20245

Madame Carignan dresse un portrait de la clientèle prévue. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## **AFFAIRES DIVERSES**

## Lien ITA (Institut des troubles d'apprentissage)

Madame Carignan demande aux parents s'ils ont reçu un lien Internet pour le colloque sur les troubles d'apprentissage.



## Message site Internet

Madame Carignan présente le message que nous avons retravaillé et qui se retrouvera sur le site Internet de l'école. Nous l'avons retravaillé, parce qu'il comportait beaucoup d'information sur la musique. Nous avons fait ressortir la musique, mais aussi nos valeurs et nos particularités autres qui forgent notre identité.

### **RESSOURCES HUMAINES**

Madame Carignan présente le personnel absent et souligne la collaboration des membres du personnel.

#### **SEMAINE DU SOUTIEN**

Nous offrirons un petit cadeau aux éducatrices, secrétaires, homme d'entretien.

# SUIVI PLAN POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

## Gestes de violence - novembre 2023 à février 2024

Madame Carignan présente les données qu'elle a répertoriées concernant les événements de violence entre novembre 2023 et février 2024.

#### **EVIO** mars

Madame Carignan présente les formes de violence et le nombre de comportements qui y sont reliés.



# RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ

Madame Carignan présente le code de vie aux membres du conseil d'établissement. La résolution est reportée à la prochaine rencontre, car l'équipe-école doit statuer sur les règles de vie au préalable.

#### **SUIVI DES SORTIES SCOLAIRES**

Élèves de 6<sup>e</sup> année à l'aréna Visite à la Calypso des élèves de 6<sup>e</sup> année Randonnée à vélo Jeux gonflables Dodo à l'école le 20 juin

Madame Carignan présente les activités à venir ci-haut mentionnées.

**CE-1149-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Karine Nolet, appuyée par Mme Karine Filteau,

**QUE** les activités ci-haut mentionnées soient acceptées, telles que présentées.

APPROUVÉE.

## **AUTRES SUJETS**

## **COMITÉ DE PARENTS**

Un sondage sera fait auprès des parents afin de savoir ce qui les pousserait à s'impliquer davantage.

#### **LETTRES AUX PARENTS**

Un rappel sera fait aux parents concernant le débarcadère et l'heure d'arrivée des enfants (8 h). Les parents doivent sonner avant d'entrer. S'ils n'ont pas de réponse, ils doivent téléphoner.



# DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 21 mai 2024 à 18 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

**CE-1150-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de M. Jean-Simon Roch-M, appuyé par M. Sébastien Grenier,

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 52.

ADOPTÉE.

Le président, La secrétaire,

Sébastien Grenier Mélanie Chabot